

VILLE D'EPERNON**(Eure-et-Loir)**8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2018**

FR/DB/LN/MH n° 2018/04

Objet de la délibération :REVISION DES TARIFS
COMMUNAUX
Année 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **29**Présents : **20**Pouvoirs : **03**Votants : **23**Date de la convocation :

6/11/2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20181112-D2018_11_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2018

Affichage : 19/11/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



L'an deux mille dix-huit, le douze novembre à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

RAMOND Françoise, BONVIN Béatrice, BELHOMME François, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, JOSEPH Jean, BASSEZ Rosane, BEULE Simone, GUITARD Régine, DUCOUTUMANY Franck, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien, HAMARD Roland, BROUSSEAU Claudine, LARCHER Annick, METRAL-CHARVET Denis.

Absents Excusés :Guy DAVID, pouvoir F. RAMOND
Lydie QUAGLIARELLA, Cendrine CHERGUI, Philippe POISSONNIER
Nathalie VAN CAPPEL, pouvoir I. MARCHAND
Chantal BREVIER, pouvoir D. BOMMER**Absents :**

Paulette CASANOVA, Didier PHILIPPE, Arnaud BEAUFORT.

Secrétaire de séance : B. BONVIN

Madame BOMMER Adjointe responsable de la commission des finances informe ses collègues que sa commission réunie le 17 octobre 2018 propose d'augmenter les tarifs suivants à compter du **01/01/2019**.**Le Conseil municipal,****VU** la délibération 2017/11 du 13/03/2017,

Sur l'exposé présenté et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

DECIDE de modifier les tarifs de la façon suivante :

Evolution Indice Prix à la Consommation valeur définitive aout 2018 : 2.3% (source INSEE-statistiques)	Décision 2018	Décision 2019
PARTICIPATIONS REPAS DES SENIORS (7588)		35.00 €
LOCATION DES JARDINS (752) au m ² par an	0.53 €	0.54 €
DROIT DE PLACE COMMERCANTS NON SEDENTAIRES (7336) par jour		
Véhicule - de 3 tonnes	10.25 €	10.50 €
Véhicule + de 3 tonnes	20.40 €	20.90 €
sans véhicule	5.00 €	5.10 €
DROIT DE PLACE EXPOSITION VENTE (7336)		
1 jour	161.00 €	164.70 €
2 jours	310.00 €	317.10 €
DROIT DE PLACE DISTRIBUTEUR PAINS (7336)		
droit pour l'année	244.00 €	249.60 €
plus refacturation électricité	tarif au Kw	
DROIT DE PLACE TAXIS (7336) par an	92.00 €	94.10 €

PARTICIPATION COMMUNES VOISINES (74748)		
FRAIS DE SCOLARITE		
Primaire	345.00 €	353.00 €
Maternelle	464.00 €	475.00 €
CONCESSION CIMETIERE (70311)		
15 ans	155.00 €	159.00 €
30 ans	446.00 €	457.00 €
COLOMBARIUM (70311)		
15 ans	100.00 €	102.00 €
30 ans	289.00 €	296.00 €
CAVURNE (70311)		
15 ans	128.00 €	131.00 €
30 ans	334.00 €	342.00 €
HORODATEURS (7337)		
Ticket journée (8h à 18h)	3.00 €	3.00 €
Ticket journée résident (8h à 18h)	1.00 €	1.00 €
Forfait post stationnement	35.00 €	35.00 €
DROITS DE PLACE DES FOIRES ET MARCHES – SAMEDI (7336)		
1/ Pour les « abonnés » du marché hebdomadaire, à raison d'une demi-journée :		
le mètre linéaire (y compris nettoyage)	1.60 €	1.65 €
Participation pour usage de l'électricité – forfait à la 1/2 journée	1.00 €	1.00 €
2/ Pour les « occasionnels » du marché hebdomadaire, à raison d'une demi-journée :		
le mètre linéaire (y compris nettoyage)	1.85 €	1.90 €
Participation pour usage de l'électricité – forfait à la 1/2 journée	1.00 €	1.00 €
3/ Pour les « ventes au déballage » épisodiques, à raison d'une demi-journée : (exemple : camions d'outillages) y compris nettoyage	61.00 €	62.50 €
DEMI-TARIF POUR LE MARCHÉ DU MARDI		
1/ Pour les « abonnés » du marché hebdomadaire, à raison d'une demi-journée :		
le mètre linéaire (y compris nettoyage)	0.75 €	0.75 €
Participation pour usage de l'électricité – forfait à la 1/2 journée	0.50 €	0.50 €
2/ Pour les « occasionnels » du marché hebdomadaire, à raison d'une demi-journée :		
le mètre linéaire (y compris nettoyage)	0.90 €	0.95 €
Participation pour usage de l'électricité – forfait à la 1/2 journée	0.50 €	0.50 €
DROIT DE VOIRIE (70323)		
Terrasse le m ² /an au prorata temporis	22.00 €	22.50 €

CIRQUES sous chapiteau et SPECTACLES Marionnettes..... (7336)		
Par représentation (- 50 places)	16.00 €	16.40 €
Par représentation (+ 50 places)	32.00 €	32.70 €
Caravane (électricité, eau et assainissement compris)	12.00 €	12.30 €
Forfait Electricité	35.00 €	35.80 €
Forfait Eau et Assainissement	24.00 €	24.60 €
FETES FORAINES (7336)		
Grands métiers (autos tamponneuses...) + de 10 m comprenant billetterie et longueur manège		
Par emplacement pour 1 semaine par ml	2.50 €	2.60 €
Forfait Electricité	65.00 €	66.50 €
Forfait Eau et Assainissement	24.00 €	24.60 €
FETES FORAINES (7336)		
Petits métiers (manèges, jeux, pêches à la ligne, tirs aux ballons et carabines, distributeurs barbes à papa, loteries...) - de 10 m comprenant billetterie et diamètre manège		
Par emplacement pour 1 semaine par ml	2.50 €	2.60 €
Forfait Electricité	35.00 €	35.80 €
Forfait Eau et Assainissement	24.00 €	24.60 €
FETES FORAINES (7336)		
Caravane (électricité, eau et assainissement compris) pour une semaine	12.00 €	12.30 €

Fait et délibéré à Epernon, le 12 novembre 2018



Le Maire,
F. RAMOND

Tralles